

AVIS.—Plusieurs personnes, qui nous envoient des lettres, nous demandent de les publier tout entières. Nous voudrions pouvoir satisfaire à ces exigences, mais cela nous est impossible. On peut en juger facilement. Nous résumons aujourd'hui dans les trois pages qui précèdent plus de cent lettres. Pour faire justice à toutes, nous ne pouvons en extraire que quelques phrases : souvent même quelques mots seulement.

—000—

DONS A STE ANNE.

Dame Joseph Samson, de St-Boniface, Manitoba	\$0.25
Dame Vve Ed Muir, de Chambly	1.00
Dame Ern. Charpentier, de Hancock	0 15
Dame Valère Michelle, de Lake Linden	0.20
Dame Jos. Gélinas, de Manchester	0.30
M. Alex. Sansouci, de Lyan	0.15
M. Marcel Mathieu, Grondines	5.00

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Malades 622 ; conversions 255 ; familles 129 ; pères de famille 172 ; mères de famille 227 ; jeunes gens 780 ; jeunes filles 267 ; enfants 268 ; grâces spirituelles 419 ; grâces temporelles 370 ; intentions particulières 874 ; ivrognes 95 ; navigateurs 53 ; curés et paroisses 27 ; institutrices et classes 13 ; vocations 47 ; entreprises 33 ; persévérance 596 ; bonne mort 140 ; défunts 102 ; apostats 21 ; protestants 89 ; ménages désunis 47 ; patience et résignation 4 ; personnes cherchant de l'emploi 45 ; actions de grâces 392 ; en danger de perdre la foi 5.

Une personne trop pauvre pour faire un pèlerinage à Ste Anne.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.
La conservation de la foi chez le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.